

Chronique économique

BAUME CAJOU - PROBLEMES ET PERSPECTIVES

Nous donnons ci-dessous une situation de l'industrie du baume cajou en Inde, d'après le rapport de Miss S. GEORGE, chercheur de l'Institut indien du Commerce extérieur, publié dans Foreign Trade Review, vol. IV, n°2, juillet-septembre 1969.

PRODUCTION

La production annuelle se situe autour de 15.000 tonnes, dont un peu moins de 12.000 tonnes sont exportées.

On estime que, sur les 273 usines traitant les noix de cajou, 65 sont équipées pour la fabrication du baume selon le procédé du grillage par bain d'huile. Ce procédé est considéré comme le meilleur, car il combine à la fois un système efficace de grillage avec un rendement plus important de baume dont la qualité est nettement supérieure à celle obtenue par les autres procédés. Il procure des revenus maximum. Avec ce procédé, le rendement moyen en baume est de 12 à 15 tonnes. En se basant sur ce rendement, les possibilités de production du baume se situeraient aux environs de 36.000 tonnes annuelles.

EXPORTATIONS

TABLEAU 1

Exportations indiennes de baume cajou

	Poids (en tonnes)	Valeur	
		milliers de roupies (a)	milliers de francs
1961-62	6.260	6.073	4.385
1962-63	7.448	7.441	5.372
1963-64	9.429	12.232	8.831
1964-65	14.353	21.967	15.860
1965-66	12.221	18.345	13.245
1966-67	11.738	20.078	14.496
1967-68	9.444	13.898	10.034

(a) = 1 roupie = 0,13 \$ = 0,722 F (janvier 1970)

Source : D. G. C. I. & S. Calcutta)

De la campagne 1961-62 à la campagne 1964-65, les exportations du baume cajou indien ont progressé régulièrement. Cette dernière campagne marque un record, avec 14.353 tonnes.

Durant cette période, les prix suivaient aussi une évolution sensible. Il faut noter qu'en 1963 et 1964, les cours à l'exportation avaient presque doublé.

Cette situation incita alors certains industriels à modifier leurs installations pour l'utilisation de nouveau procédé d'extraction par bain d'huile assurant de meilleurs rendements.

De ce fait, l'Inde se retrouva avec une production excédentaire comparativement à la demande

mondiale et, à la fin de 1965, on assiste à un accroissement des stocks qui entraîne un effondrement des cours.

Aussi, depuis la campagne 1965-66, on enregistre un recul des exportations. Mais l'industrie est toute prête à se rétablir pleinement si la demande devient plus importante.

Les exportations sont principalement destinées aux Etats-Unis et à l'Angleterre. L'approvisionnement de ce dernier pays est passé de 6.000 T en 1965-66 à 4.000 T en 1967-68, mais il est tout de même le principal client, alors que les Etats-Unis qui, en 1965-66, absorbaient environ 50 p. cent des exportations indiennes, n'en prennent plus que 30 p. cent et viennent au second rang. La cause de cette régression est due à la concurrence d'autres fournisseurs, tels le Brésil, le Mozambique et la Tanzanie qui pratiquent des prix inférieurs.

Le Japon est acquéreur d'un tonnage régulier, de l'ordre de 2.000 T, à l'exception de 1965-66 : 1.213 tonnes. Ces trois pays participent pour plus de 95 p. cent dans les exportations indiennes les 4 p. cent se répartissent entre les Pays-Bas, l'Allemagne fédérale, la France et la Corée du Sud, entre autres.

D'après les statistiques officielles, la valeur moyenne à l'exportation du baume cajou était en 1967-68 de 1,06 F/kg, contre 1,23 F/Kg en 1966-67 et 1,10 F/kg en 1964-65.

TABLEAU 2
Exportations indiennes de baume cajou par pays destinataires

	1964-1965				1965-1966			
	Poids exporté en T	en %	Valeur (a) totale	F/kg	Poids exporté en T	en %	Valeur (a) totale	F/kg
Angleterre	5.966	41,5	6.796	1,13	4.353	35,6	4.752	1,09
Etats-Unis	5.650	39,3	5.598	0,99	6.083	49,7	6.192	1,01
Japon	2.189	15,2	2.816	1,29	1.213	9,9	1.564	1,28
Divers	548	3,7	650	0,91	572	4,6	736	1,28
Total :	14.353		15.860	1,20	12.221		13.244	1,08
	1966-1967				1967-1968			
Angleterre	5.097	43,3	6.005	1,17	4.270	45,2	4.223	0,99
Etats-Unis	3.897	33,1	4.503	1,15	2.802	29,6	2.859	1,02
Japon	2.448	20,8	3.547	1,45	2.061	21,8	2.545	1,23
Divers	316	2,7	440	1,34	311	3,3	407	1,30
Total :	11.758		14.495	1,23	9.444		10.034	1,06

(a) - 1 roupie = 0,13 \$ = 0,722 F (janvier 1970)

Source : D. G. C. I. & S. Calcutta)

SOURCES D'APPROVISIONNEMENT DES USINES

La production nationale de noix brutes a peu évolué au cours des dernières années du fait de la faible rémunération au stade de la production. En outre, la législation promulguée par les Land Reform Acts, limitant les propriétés, empêche la culture des noix d'anacardes sur de grandes surfaces.

Un autre problème auquel doit faire face l'industrie est celui de son excédent de potentiel de production. En effet, sur 90.000 T de noix d'anacardes disponibles, seulement 70.000 T vont aux usines. La différence représente la consommation familiale et les pertes consécutives au manque d'équipement dans les zones de production. Sur une estimation de 270.000 tonnes de noix traitées, en 1967-68, seulement 65 à 70.000 T étaient d'origine indienne. Le tonnage restant était importé

principalement du Mozambique, de Tanzanie, et pour une faible part, du Kenya, comme l'indique le tableau suivant :

TABLEAU 3
Importations indiennes de noix brutes

	1964-1965				1965-1966			
	Poids exporté en T	en %	Valeur (a) totale	F/kg	Poids exporté en T	en %	Valeur (a) totale	F/kg
Kénya	5.080	2,6	3.347	0,66	6.503	4,0	4.880	0,75
Mozambique	124.188	64,8	75.203	0,60	96.170	59,8	63.472	0,66
Tanzanie	61.847	32,3	39.875	0,64	56.848	35,3	39.585	0,69
Divers	408	0,2	261	0,63	1.115	0,7	798	0,71
Total :	191.523		118.686	0,62	160.636		108.735	0,67
	1966-1967				1967-1968			
Kénya	2.896	2,0	3.666	1,26	10.875	6,4	12.171	1,12
Mozambique	69.375	49,2	78.586	1,13	93.908	55,8	100.672	1,07
Tanzanie	67.913	48,1	70.352	1,03	62.978	37,4	67.803	1,07
Divers	837	0,6	771	0,92	457	0,2	457	1,00
Total :	141.021		153.375	1,08	168.218		181.103	1,07

(a) - 1 roupie = 0,13 \$ = 0,722 F (janvier 1970)

Source : D. G. C. I. & S. Calcutta)

On estime aux Indes qu'il est nécessaire de développer les surfaces cultivées en anacardes pour minimiser les importations et utiliser au mieux les installations industrielles. Malgré le potentiel existant pour la fabrication du baume cajou, qui est évalué à 40.000 tonnes en fonction des 270.000 tonnes de noix traitées, l'industrialisation est en diminution sur les années précédentes, conséquence de la dépendance des marchés étrangers. En effet, l'utilisation du baume cajou pour l'industrie indienne est assez limitée. Elle est évaluée à 11.000 tonnes, dont :

- 5.000 T pour l'industrie de la fonderie, principalement pour les chemins de fer,
- 3.000 T pour l'industrie automobile, soit 2.000 T pour les usines et 1.000 T pour les garnitures de freins,
- 1.000 T pour l'industrie des peintures et des vernis,
- 2.000 T pour les autres industries.

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Si dans les récentes années, l'Inde avait le monopole exclusif, ou presque, de la fourniture mondiale du baume cajou, ce n'est plus le cas. Le Brésil, la Tanzanie, le Mozambique sont ses principaux concurrents. Jusqu'en 1966, les Etats-Unis achetaient la totalité ou presque de leur baume cajou aux Indes. A partir de 1967, leur approvisionnement n'était plus que de 28,7 p. cent aux Indes, contre 50,6 p. cent au Mozambique, 17,5 p. cent au Brésil, 3 p. cent à la Tanzanie, et, en 1968, 20,4 p. cent, 35,4 p. cent, 37,4 p. cent et 6,6 p. cent respectivement.

Le Brésil est avantagé, d'une part, par sa forte production d'anacardes, et d'autre part, du fait de sa situation géographique, par des tarifs de frêt inférieurs.

Dans les pays de l'Est africain, dont la production est en nette augmentation, les tarifs de frêt ne sont pas plus avantageux qu'aux Indes, mais les importateurs américains ont des intérêts financiers dans cette industrie qui décident des achats de cette provenance. En outre, dans ces pays, le prix d'achat de la noix brute est très faible, et il existe aussi des aides gouvernementa-

les. Comparativement, l'industrie indienne paie les anacardes deux à trois fois plus cher.

Jusqu'à présent, le marché japonais s'est fourni essentiellement en Inde, mais de petites quantités de baume du Mozambique et de Tanzanie ont fait une apparition récente à des cours inférieurs. Bien que la qualité du baume indien soit supérieure à celle du baume du Brésil et des deux concurrents précités, il semble que les prix pratiqués soient un facteur déterminant.

A titre d'exemple, le baume du Mozambique et de Tanzanie s'est commercialisé à 0,68 et 0,77 F/kg, contre 1,08 F/kg pour le baume indien.

Aussi, l'Inde songe, non seulement à atteindre de nouveaux marchés de l'Asie, de l'Europe occidentale et du Canada, mais aussi à augmenter son auto-consommation par de nouveaux débouchés :

- peintures résistantes utilisées comme enduit pour les coques de navires,
- peintures automobiles dans lesquelles le baume est substitué au caoutchouc,
- garnitures de freins.

Ces nouveaux débouchés éviteraient ainsi des sorties importantes de devises. Le baume cajou, et les résidus de celui-ci, après extraction du cardanol, peuvent être utilisés pour le revêtement des routes, à un prix plus économique que l'asphalte.

Si de nombreux instituts font des recherches pour l'utilisation du baume cajou, on estime aux Indes qu'un institut spécialisé dans l'anacarde et ses produits devrait être créé.

Actuellement, les exportations de baume cajou concernent principalement le produit brut, c'est-à-dire non traité ou semi-traité. En effet, sur les 12.000 tonnes commercialisées, seulement 500 tonnes de produit traité sont exportées. Il existe une différence de prix entre le produit raffiné et le non raffiné, qui est de 1.300 F la tonne contre 1.155 F la tonne respectivement.

COURS DES HUILES ESSENTIELLES D'AGRUMES SUR LE MARCHE LONDONIEN

COURS DES HUILES ESSENTIELLES D'AGRUMES SUR LE MARCHE LONDONIEN

	en F/kg		en F/kg
BERGAMOTE		MANDARINE	
41 p. cent	145,50	Exprimées à la main	101,85
37 p. cent	113,49	Exprimées à la machine	69,84/78,57
POMELO		Espagne	-
Antilles anglaises	22,55	Chine	30,55
Floride	17,46	NEROLI	
Californie	25,46	Tunisie, 1969	3.631,74
Israël	16,73	Bigarade, France, 1969	6.146,03
CITRON		Bigarade, Italie	3.608,46
Sicile	87,20/90,21	Maroc, 1969	4.190,44
Californie	49,47	ORANGE AMERE	
Guinée française	43,65	Antilles anglaises	61,11
Argentine	34,92	Sicile	96,03
Australie	-	Espagne	55,29
LIME DISTILLEE		Est Afrique	58,20
Antilles anglaises	106,21		
Mexique	104,76		

	en F/kg		en F/kg
ORANGE DOUCE		Afrique du Sud	-
Sicile	29, 10	Californie	10, 18
Ouest Afrique	36, 37	Brésil	3, 24
Israël	-		
Jamaïque	11, 64	PETITGRAIN	
Espagne	26, 19	Bigarade, France	385, 59
Floride	4, 32	Paraguay	32, 01

Source : The Flavour Industry, Supplement to may 1970. (Conversions effectuées sur la base de 1 £ = 13,20 F).

CONSERVES D'ANANAS

HAWAI

D'après la Pineapple Growers Association des Hawaï, la production estimée de conserves et de jus d'ananas en 1968-69 serait en augmentation sur les campagnes précédentes, comme le montre le tableau suivant (en tonnes) :

	1966-67	1967-68	1968-69 (estimations)
conserves	429.665	334.111	335.866
jus	306.694	307.652	284.662
concentrés (a)	225.073	142.086	200.430

(a) exprimés en jus simples.

d'après Fruit Intelligence, décembre 1969.

TRAFIC BANANIER

MOIS DE JANVIER 1970

LIGNE DES ANTILLES

NAVIRES	DATE	PORT ARRIVEE	PROVENANCE	POIDS MANIFESTE (en tonnes)				POIDS ARRIVEE (en tonnes)				AVARIES		FREIN-TE en %	PRIX MOYEN A QUAI WAGON DEPART en Fr/Kg	
				Ant. Stand	Micro Exp.	Clust et Mini.	TOTAL	Ant. Stand	Micro Exp.	Clust et Mini.	TOTAL	en t	en %			
																en t
BAKKE COOLER	2	Dieppe	Fort-de-France	661	-	1402	2.063	634	-	-	1351	1.985	28,153	1,364	3,780	1,00-1,10-1,20
Ft JOSEPHINE	5	Dieppe	Fort-de-France	570	-	1444	1.974	508	-	-	1396	1.904	15,036	0,761	3,546	1,00-1,10-1,20
PENTELIKON	5	Rouen	Basse-Terre	1637	-	56	1.743	1589	-	49	54	1.692	1,109	0,063	2,925	0,90-1,10
Ft TRINITE	10	Dieppe	Fort-de-France	529	-	1518	2.047	503	-	-	1468	1.973	7,203	0,351	3,615	1,00-1,10-1,20
CUZCO	12	Dieppe	Basse-Terre	1680	42	58	1.780	1633	-	40	56	1.729	1,390	0,780	2,865	1,00-1,20
POINTE ALLEGRE	13	Rouen	Fort-de-France	424	-	1384	1.808	407	-	-	1332	1.739	6,850	0,378	3,816	1,05-1,25
FAVORITA	16	Rouen	Fort-de-France	380	-	1392	1.772	365	-	-	1338	1.703	6,052	0,341	3,893	1,10-1,20-1,30
Ft LA REINE	19	Rouen	Fort-de-France	465	-	1491	1.956	439	-	-	1437	1.876	3,854	1,970	4,089	1,20-1,30-1,35
KARUKERA	19	Dieppe	Basse-Terre	1950	45	70	2.065	1906	-	43	69	2.018	7,965	0,385	2,276	1,25-1,35(1,40)
Ft PtCHARTRAIN	24	Rouen	Fort-de-France	551	-	1484	2.035	531	-	-	1428	1.959	7,139	0,350	3,734	1,25-1,35(1,40)
PENTELIKON	27	Rouen	Basse-Terre	1886	37	60	1.983	1832	-	36	58	1.926	1,820	0,091	2,874	1,30-1,40
BAKKE COOLER	27	Dieppe	Fort-de-France	440	-	1427	1.867	423	-	-	1380	1.803	7,492	0,401	3,427	1,25-1,35(1,40)
Pte COLIBRIS	30	Rouen	Fort-de-France	534	-	1575	2.109	510	-	-	1528	2.038	11,340	0,537	3,366	1,20-1,30(1,35)
Ft de FRANCE	31	Dieppe	Basse-Terre	1620	31	67	1.718	1583	-	30	65	1.678	3,588	0,208	2,328	1,10-1,30

(MARTINIQUE : TOTAL : 17,631 t au départ et 16,980 t à l'arrivée dont Avaries 93,119 t (0,528 %) Antillais : 4,514 t " 4,322 t " Freinte 3,692 % Clusters et Mini : 13,117 t " 12,658 t " Prix Moyen : 1,20 Fr/Kg (GUADELOUPE : TOTAL : 9,289 t au départ et 9,043 t à l'arrivée dont Avaries 15,872 t (0,170 %) Antillais : 8,773 t " 8,543 t " Freinte 2,648 % Micro et Expéri. : 205 t " 198 t " Prix Moyen : 1,19 Fr/Kg Clusters et Mini : 311 t " 302 t ")

LIGNE DE LA COTE D'AFRIQUE

NAVIRES	DATE	PORT ARRIVEE	PROVENANCE	POIDS ARRIVEE (en tonnes)				POIDS AVARIEE (en tonnes)				AVARIES (en %)	PRIX WAGON DEPART PORT ARRIVEE (Fr/Kg)					
				1.143	1.139	637	283	957	870	1.004	1.077			1.360	1.235	1.372	489	990
TARPON	3	Marseille	Abidjan	1.143	-	-	1.143	-	-	-	2,765	0,241	1,25					
PENJA	5	Le Havre	Douala	1.139	-	-	1.139	-	-	-	(a)	1,10-1,00						
BELOUGA	5	Marseille	Abidjan	637	-	-	637	-	-	10,652	1,672	1,25						
NARVAL	10	Marseille	Abidjan	283	-	-	283	-	-	2,340	0,826	1,25						
ASTERIX	12	Le Havre	Douala	957	-	-	957	-	-	(a)	(a)	1,10-1,20						
OYONNAX	13	Marseille	Tamatave	870	-	-	870	-	-	(a)	(a)	1,25						
ESPADON	15	Marseille	Abidjan	1.004	-	-	1.004	-	-	3,696	0,368	1,35						
NYOMBE	19	Le Havre	Douala	1.077	-	-	1.077	-	-	(a)	(a)	1,25-1,35						
MARE SOMALO	24	Marseille	Abidjan	1.360	-	-	1.360	-	-	22,025	1,619	1,35						
KANGA	26	Le Havre	Douala	1.235	-	-	1.235	-	-	(a)	(a)	1,30-1,35						
BAMBARA	27	Marseille	Abidjan	1.372	-	-	1.372	-	-	5,980	0,435	1,35						
BARRACUDA	28	Marseille	Abidjan	489	-	-	489	-	-	5,093	1,041	1,35						
DJUNGO	30	Le Havre	Douala	990	-	-	990	-	-	(a)	(a)	1,30-1,35						

(COTE D'IVOIRE : 6,288 t à l'arrivée dont Avaries : 52,551 t (0,802 %) - Prix Moyen : 1,31 Fr/Kg (CAMEROUN : 5,398 t à l'arrivée Prix Moyen : 1,22 Fr/Kg (MADAGASCAR : 870 t à l'arrivée Prix Moyen : 1,25 Fr/Kg)

(a) : Pas de renseignements

NAVIRES	DATE ARRIVEE	PORT ARRIVEE	PROVENANCE	POIDS MANIFESTE (en tonnes)			POIDS ARRIVEE (en tonnes)			AVARIES		FREIN-TE en %	PRIX MOYEN A QUAI WAGON DEPART en Fr/Kg		
				Ant.	Stand	Micro et Exp. Mini.	TOTAL	Ant.	Stand	Micro et Exp. Mini.	TOTAL			en t	en %
Ft FLEUR D'EPÉE	2	Dieppe	Fort-de-France	391	-	1233	1.624	380	-	-	1194	1.574	6,740	0,415	1,20-1,30-1,35
Ft JOSEPHINE	4	Dieppe	Fort-de-France	567	-	1376	1.943	544	-	-	1329	1.873	12,619	0,649	1,20-1,30-1,35
Ft NIAGARA	4	Rouen	Basse-Terre	1624	-	66	1.723	1576	-	32	64	1.672	1,306	0,757	1,20-1,30-1,35
FAVORITA	9	Rouen	Fort-de-France	676	-	1704	2.380	646	-	-	1641	2.287	6,367	0,267	1,15-1,35-1,40
Ft TRINITE	10	Dieppe	Basse-Terre	1910	-	30	2.014	1856	-	29	72	1.957	3,871	0,192	1,20-1,30-1,35
MARSOUIN	11	Rouen	Fort-de-France	410	-	1230	1.640	391	-	-	1183	1.574	5,822	0,355	1,25-1,35-1,40
Ft FRONTENAC	16	Dieppe	Fort-de-France	371	-	1241	1.612	353	-	-	1195	1.548	7,615	0,472	1,25-1,35-1,40
MARE CARIBICO	18	Dieppe	Basse-Terre	1999	-	31	2.105	1940	-	30	72	2.042	2,858	0,135	1,10-1,30-1,35
Ft LA REINE	18	Rouen	Fort-de-France	615	-	1703	2.318	594	-	-	1639	2.233	11,271	0,486	1,25-1,35-1,40
KARUKERA	23	Marseille	Fort-de-France	(a)	-	(a)	292	(a)	-	-	(a)	280	5,058	1,732	1,35
Ft D'ORLEANS	24	Rouen	Basse-Terre	1687	-	18	1.767	1635	-	18	60	1.713	0,130	0,073	1,30-1,40
ARABIAN REEFER	24	Dieppe	Fort-de-France	505	-	1400	1.905	481	-	-	1345	1.826	30,651	1,608	1,30-1,35-1,40
Ft CREVECOEUR	26	Marseille	Fort-de-France	(a)	-	(a)	681	(a)	-	-	(a)	654	17,892	2,627	1,35
BARKE REEFER	28	Dieppe	Fort-de-France	456	-	1290	1.746	435	-	-	1250	1.685	6,521	0,373	1,30-1,35-1,40

(MARTINIQUE : TOTAL : 16,141 t au départ et 15,534 t à l'arrivée dont Avaries 110,556 t (0,684 %) Antillais : .. Freinte 3,670 % Clusters et Mini : .. Prix Moyen : 1,31 Fr/Kg
(GUADELOUPE : TOTAL : 7,609 t au départ et 7,384 t à l'arrivée dont Avaries 8,165 t (0,107 %) Antillais : .. Freinte 2,957 % Micro et Expéri. : 112 t 109 t Prix Moyen : 1,29 Fr/Kg Clusters et Mini : 277 t 268 t

(a) : Navires destinés à l'Italie dont une partie de la cargaison a été déchargée à Marseille. Pas de renseignements par catégorie d'emballage

LIGNE DE LA COTE D'AFRIQUE

NAVIRES	DATE	PORT ARRIVEE	PROVENANCE	POIDS ARRIVEE (en tonnes)			POIDS AVARIEE (en tonnes)		AVARIES (en %)	PRIX WAGON DEPART PORT ARRIVEE (Fr/Kg)
				1.251	549	1.059	6,478	2,100		
COMOE	2	Marseille	Abidjan	1.251	-	6,478	0,517	1,35	1,35	
TARPON	4	Marseille	Abidjan	549	-	2,100	0,382	1,35	1,35	
IVOLINA	6	Marseille	Tamatave	1.059	-	(a)	(a)	1,30	1,30	
			Abidjan	295	-	(a)	(a)	1,35	1,35	
ICA	7	Le Havre	Douala	1.128	-	(a)	(a)	1,25-1,35	1,30	
			Abidjan	258	-	(a)	(a)	1,30	1,30	
ESPADON	11	Marseille	Abidjan	1.124	-	7,787	0,692	1,35	1,35	
PENJA	14	Le Havre	Douala	1.113	-	(a)	(a)	1,30-1,35	1,35	
MARE SOMALO	14	Marseille	Abidjan	1.201	-	6,209	0,477	1,35	1,35	
NARVAL	17	Marseille	Abidjan	1.962	-	11,114	0,566	1,35	1,35	
ASTERIX	20	Le Havre	Douala	879	-	(a)	(a)	1,30-1,35	1,35	
NYOMBE	26	Le Havre	Douala	963	-	(a)	(a)	1,30-1,35	1,35	
BAMBARA	26	Marseille	Abidjan	547	-	6,985	1,276	1,35	1,35	
TARPON	28	Marseille	Abidjan	919	-	1,191	0,129	1,35	1,35	

(COTE D'IVOIRE : 8,206 t à l'arrivée dont Avaries : 41,864 t (0,489 %) - Prix Moyen : 1,35 Fr/Kg
(CAMEROUN : 4,083 t à l'arrivée - Prix Moyen : 1,31 Fr/Kg
(MADAGASCAR : 1,059 t à l'arrivée - Prix Moyen : 1,30 Fr/Kg

NAVIRES	DATE ARRIVEE	PORT ARRIVEE	PROVENANCE	POIDS MANIFESTE (en tonnes)			POIDS ARRIVEE (en tonnes)			AVARIES		FREIN-TE en %	PRIX MOYEN A QUAI WAGON DEPART en Fr/Kg				
				Ant.	Stand	Micro et Exp.	Clust et Mini.	TOTAL	Ant.	Stand	Micro et Exp.			Clust et Mini.	TOTAL	en t	en %
Ft NIAGARA	2	Rouen	Basse-Terre	1602	-	19	67	1.688	1554	-	19	65	1.638	0,369	0,021	2,962	1,30-1,40
Ft DE FRANCE	3	Dieppe	Fort-de-France	413	-	-	1250	1.663	397	-	-	1204	1.601	8,250	0,496	3,728	1,30-1,35-1,40
BAKKE COOLER	5	Marseille	Fort-de-France	913	-	-	(a)	787	(a)	-	-	(a)	756	4,037	0,512	3,939	1,35
CUZCO	5	Rouen	Basse-Terre	913	-	8	7	928	886	-	7	6	899	0,740	0,079	3,125	1,30-1,40
Ft FtCHARTRAIN	7	Rouen	Fort-de-France	193	-	-	699	892	183	-	-	670	853	42,329	4,745	4,372	1,30-1,40
Ft Trinite	9	Rouen	Fort-de-France	364	-	-	1243	1.607	353	-	-	1206	1.559	4,465	0,279	2,986	1,30-1,35-1,40
ORPHEUS	9	Dieppe	Fort-de-France	1798	-	28	74	1.900	1743	-	27	70	1.840	0,256	0,013	3,157	1,30-1,35-1,40
Ft JOSEPHINE	11	Marseille	Fort-de-France	425	-	-	1466	1.891	409	-	-	1419	1.828	7,601	0,401	3,331	1,30-1,35-1,40
CHAPALEV	14	Rouen	Basse-Terre	1059	-	-	(a)	860	(a)	-	-	(a)	826	10,963	1,274	3,953	1,35
MARE CARIBICO	16	Dieppe	Basse-Terre	439	-	27	67	1.753	1624	-	26	66	1.716	1,762	0,100	2,110	1,30-1,40
Pte ALLEGRE	17	Rouen	Fort-de-France	455	-	-	1555	1.935	424	-	-	1511	1.935	0,868	0,043	2,958	1,30-1,35-1,40
Ft FRONTENAC	18	Marseille	Fort-de-France	352	-	-	1334	1.789	438	-	-	1294	1.732	3,976	0,222	3,186	1,30-1,35-1,40
Ft LA REINE	20	Rouen	Fort-de-France	459	-	-	1217	1.569	333	-	-	1175	1.508	2,407	0,382	3,968	1,35
Pte COLIBRIS	23	Dieppe	Basse-Terre	194	-	25	77	1.877	1716	-	25	75	1.816	3,500	0,223	3,887	1,35-1,40-1,45
Ft CREVECOEUR	24	Dieppe	Fort-de-France	367	-	-	1456	1.915	441	-	-	1407	1.848	5,739	0,299	3,498	1,35-1,40-1,50
KARUKERA	26	Dieppe	Fort-de-France	2281	-	-	653	847	188	-	-	636	824	3,060	0,163	3,249	1,35-1,45
Ft DE FRANCE	27	Dieppe	Basse-Terre	169	-	34	81	2.396	2202	-	33	79	2.314	0,239	0,028	2,715	1,35-1,45-1,50
Ft Ste MARIE	31	Rouen	Fort-de-France	169	-	-	548	717	162	-	-	524	686	0,455	0,190	3,422	1,40-1,50(1,55)

(MARTINIQUE : TOTAL : 18,733 t au départ et 18,084 t à l'arrivée dont Avaries 96,596 t (0,515 %) Antillais : .. Preinte 3,464 % Clusters et Mini : .. Prix Moyen : 1,39 Fr/Kg (GUADELOUPE : TOTAL : 10,542 t au départ et 10,223 t à l'arrivée dont Avaries 6,642 t (0,630 %) Antillais : 10,028 t 9,725 t Preinte 3,026 % Micro et Expéri. : 141 t 137 t Prix Moyen : 1,40 Fr/Kg Clusters et Mini : 373 t 361 t

(a) : Navires destinés à l'Italie dont une partie de la cargaison a été déchargée à Marseille. Pas de renseignements par catégorie d'emballage

LIGNE DE LA COTE D'AFRIQUE

NAVIRES	DATE	PORT ARRIVEE	PROVENANCE	POIDS ARRIVEE (en tonnes)			AVARIES (en %)	PRIX WAGON DEPART PORT ARRIVEE (Fr/Kg)
				Ant.	Stand	Micro et Exp.		
HBBE	3	Marseille	Tamatave	758	-	-	(a)	1,25
KANGA	4	Le Havre	Douala	1.004	-	-	(a)	1,30-1,35
BARRACUDA	4	Marseille	Abidjan	1.284	-	-	3,075	1,35
ESPADON	9	Marseille	Abidjan	713	-	-	0,951	1,35
DJUNGO	11	Le Havre	Douala	850	-	-	(a)	1,30-1,35
MARE SOMALO	13	Marseille	Abidjan	825	-	-	0,996	1,35
NARVAL	18	Marseille	Abidjan	798	-	-	1,481	1,35
OYONNAX	19	Marseille	Tamatave	625	-	-	(a)	1,20
ICA	21	Le Havre	Douala	859	-	-	(a)	1,35-1,40
BAMBARA	23	Marseille	Abidjan	967	-	-	1,988	1,35
PENJA	24	Le Havre	Douala	742	-	-	(a)	1,35-1,45
TARPON	26	Marseille	Abidjan	1.161	-	-	1,003	1,35
BARRACUDA	31	Marseille	Abidjan	1.333	-	-	3,461	1,45

(COTE D'IVOIRE : 7,081 t à l'arrivée dont Avaries : 12,955 t (0,175 %) - Prix Moyen : 1,37 Fr/Kg (CAMEROUN : 3,455 t à l'arrivée Prix Moyen : 1,35 Fr/Kg (MADAGASCAR : 1,383 t à l'arrivée Prix Moyen : 1,22 Fr/Kg